

PRÉSIDENT DIXIT



2022 a confirmé que l'urgence n'est plus l'exception mais une part de notre quotidien. Les collectivités doivent dès lors redoubler de réactivité et d'agilité. Nous continuerons donc à aller de l'avant en 2023. Pour l'heure, bonnes fêtes à tous !

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Quelles actions marquantes pour les maires en 2022 ?



Conseil communautaire du 12 décembre

Quelles actions marquantes en 2022 ?

Nous avons demandé aux maires de nous relater ce qui avait constitué à leurs yeux une action ou un événement marquant en 2022 pour leur commune ou l'intercommunalité. Réponses.

Jean-Paul Michel

Maire de Lagny-sur-Marne

La solidarité avec l'Ukraine

Lorsque l'Ukraine a été envahie par la Russie le 24 février dernier, le monde a basculé dans l'incertitude. La notion de guerre à nos frontières est réapparue de façon brutale et incompréhensible à bien des niveaux.

À Lagny, la municipalité a fait le choix du sursaut solidaire en mettant tout en œuvre pour accueillir les populations ukrainiennes dans les meilleures conditions, quitte à bouleverser les codes.

L'hébergement tout d'abord avec l'aménagement de chambres en lien avec les associations et les particuliers de la résidence La Sérénité, une résidence pour personnes âgées qui avait des chambres libres, permettant ainsi un échange inter-âges et multiculturel.

L'accompagnement social et vers l'emploi grâce aux services de la ville, du CCAS, de l'intercommunalité mais aussi grâce aux acteurs nationaux comme Pôle emploi. En effet, l'accompagnement administratif pour clarifier la situation auprès de la préfecture semblait nécessaire dans ce contexte. N'oublions pas la douleur psychologique des Ukrainiens à leur arrivée.



L'intégration associative et scolaire toujours grâce à l'aide de la commune, de ses services et de son tissu associatif fort. Afin que les jeunes enfants ne restent pas uniquement dans leur lieu d'hébergement et pour poursuivre leur enseignement, nous les avons aidés à aller à l'école et à pratiquer des activités sportives comme le football par exemple.

Enfin, l'insertion dans la vie de la commune. L'invitation à la cérémonie des nouveaux arrivants le 22 octobre dernier est un exemple illustrant la volonté d'intégrer pleinement les Ukrainiens tout en préparant aussi l'après avec eux.

Merci à toutes celles et ceux, service public, associations et particuliers, qui ont œuvré avec la ville en ce sens.



Marc Pinoteau

Maire de Collégien

Vice-président à la culture

La bibliothèque de Rentilly



La bibliothèque de Rentilly avait été inaugurée le 16 septembre 2006 dans l'ancienne orangerie, au préalable entièrement restaurée et aménagée. C'est plus largement l'ensemble des communs du château rénovés qui avaient été inaugurés ce jour-là, marquant la naissance du Parc culturel de Rentilly.

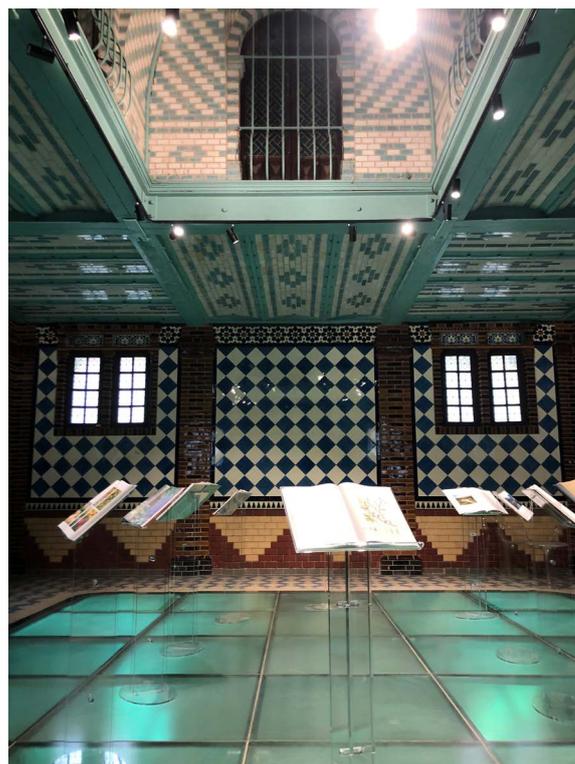
Le fonds de cette bibliothèque, à la fois spécialisé et grand public, comptait déjà 2700 ouvrages à l'ouverture et maintenant plus de 6 800 en architecture, art et botanique, trois domaines liés à l'histoire du domaine. Cette collection était vue par Michel Chartier, fondateur du Parc culturel, comme un élément donnant une cohésion entre les différents lieux qui le composent.

En septembre dernier, cette bibliothèque a trouvé un nouvel écrin à quelques mètres de l'orangerie, dans la salle des trophées. Ce bâtiment à la façade de type normand, offre un grand volume qui met mieux en valeur les livres, qui sont d'ailleurs tous empruntables, y compris les «beaux livres».

En levant les yeux, on peut admirer la

charpente métallique du 19^e siècle. Les enfants peuvent lire dans la monumentale chaudière qui alimentait autrefois les bains turcs. Cette salle au magnifique carrelage de 1891 et qui communique avec la salle des trophées, est désormais plus visible du public.

Un restaurant ouvrira d'ici 2024 dans l'Orangerie pour renforcer encore l'attrait du Parc culturel. Un parc où le musée intercommunal expose désormais ses collections. Ce lieu emblématique continue donc à vivre de fort belle manière. Une page de plus dans son histoire que nous écrivons ensemble.



Laurent Delpech

Maire de Dampmart

La maison de santé



L'événement marquant de 2022 pour Dampmart est sans conteste l'ouverture de la maison de santé en novembre dernier. Il s'agit d'une opération à la fois communale et intercommunale qui répond à notre problématique de désertification médicale. Opération communale d'abord, car après le départ en retraite de notre unique médecin généraliste, nous nous sommes retrouvés dans une situation critique, comme de nombreuses autres communes franciliennes, notamment pour nos personnes âgées. Alors, comme Marne et Gondoire souhaitait développer les cabinets médicaux regroupés, j'ai proposé il y a trois ans de coconstruire ensemble ce projet. Au final, la commune a pris en charge le foncier et le local, soit un apport de 480 000 euros. Il s'agit d'un ancien bâtiment industriel qui accueillait autrefois un fabricant de circuits imprimés puis une société d'informatique. Lorsque ce vaste espace de 650 mètres carrés s'est retrouvé vacant, j'ai pris l'initiative de le racheter pour que nous puissions en maîtriser la destination. Ce fut chose faite en 2017. Puis, au vu de sa situation géographique, qui le rend facilement accessible depuis le centre de Dampmart mais aussi depuis Thorigny, Carnetin et même Jablines, Lesches et Pomponne, j'ai décidé d'y localiser notre future maison de santé. D'autant plus qu'il offre des locaux entièrement de plain-pied et un vaste parking. Marne et Gondoire a pris en charge les travaux de rénovation et

de reconfiguration pour un montant de 1,5 millions d'euros. Aux 250 m² de cabinets, s'ajoutent des espaces attractifs pour les professionnels de santé : salle d'exercice pour les patients, bureaux, réfectoire. Aujourd'hui sept kinésithérapeutes y exercent (et même huit dès mars prochain) ainsi que deux infirmières et des podologue, ostéopathe, orthophoniste, psychologue, sophrologue, diététicienne, énergéticienne, hypnothérapeute et étiope. Une pharmacie va également y ouvrir, a priori dès février. Des consultations d'ophtalmologue et gynécologue y sont également prévues. Je cherche maintenant deux médecins n'ayant pas encore de patientèle dans notre secteur, de façon à ce qu'ils puissent prendre à leur installation 100 % de nouveaux patients de toutes les communes à l'entour. J'ai bon espoir car ils n'auront plus qu'à intégrer une équipe pluriprofessionnelle bourrée d'énergie dans des locaux fonctionnels au loyer attractif, soit exactement ce que recherchent les jeunes médecins. Vous aurez donc compris en quoi il s'agit aussi, et je devrais même dire «avant tout», d'une opération intercommunale car ce faisant, nous répondons à la problématique globale de Marne et Gondoire d'accès aux soins pour les communes situées au nord de la Marne, en complément du cabinet regroupé de Thorigny. C'est une attente essentielle pour nos habitants à laquelle nous devons impérativement de répondre.

Sinclair Vouriot

Maire de Saint-Thibault-des-Vignes
Vice-président aux transports et mobilités

Un bilan mitigé pour les mobilités

Cette année 2022 a été catastrophique quant à la qualité des transports en commun, réseau de bus, du fait d'une carence de chauffeurs survenue après la pandémie qui a profondément modifié les comportements professionnels.

Le SIEMU, Syndicat intercommunal d'études des mobilités urbaines, qui couvre trois intercommunalités, Marne et Gondoire, Val d'Europe et Val Briard (environ 200 000 habitants), en partenariat avec ces trois partenaires, a multiplié les réunions avec Île-de-France Mobilités et Transdev, afin de trouver des solutions à court terme, voire moyen terme.

Une dernière réunion, le 28 novembre dernier, au siège de Val d'Europe Agglomération laisse présager d'une nette amélioration vers le début de l'année 2023 par l'embauche définitive de 16 chauffeurs de bus.

Mais, l'année 2022 a été une année de projets et d'avancées marquées sur les diverses thématiques de la mobilité :

- finalisation du plan local des mobilités qui fixera l'évolution de celles-ci, pour les cinq prochaines années,

- le schéma directeur des liaisons douces validé par les instances de Marne et



Gondoire, véritable outil de développement de la marche et du cycle,

- la création du RER vélo, pilotée par la région Île-de-France qui a validé la proposition de Marne et Gondoire et qui reliera Val d'Europe à la capitale, projet d'envergure qui verra le jour à très court terme,

- le développement de l'offre des courses de bus sur 2023 afin de desservir les diverses opérations de développement urbain,

- la révision du transport à la demande afin de le rendre plus adapté aux besoins des usagers

- le projet de la future gare routière de Montévrain

- la mise en place d'un réseau de trottinettes et vélos électriques en location sur le premier semestre 2023.

Les projets répondant au dynamisme de notre territoire ne manquent pas.

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire s'emploie à faire évoluer tous les modes de mobilité souvent contrainte par un contexte économique défavorable.

Nathalie Tortrat

Maire de Gouvernes

La restauration de la salle des catéchismes

La restauration de cette salle classée en novembre 2009 a été initiée en 2020. Avec mes équipes, nous effectuons nous-mêmes le suivi des travaux. Pour un montant hors taxe de 186 070 euros, la maçonnerie, la charpente, les décors peints aux murs et les quatre vitraux extérieurs ont été restaurés. En plus des 148 000 euros de subventions publiques, l'association du Patrimoine de Gouvernes a fait don de 2 500 euros et la cagnotte de la Fondation du Patrimoine s'élevait à mi-octobre à 5 930 euros. Il faut ici saluer le travail d'orfèvre accompli par les entreprises et les maîtres verriers pour restaurer cette belle salle toute en voûtes du 16^e siècle, attenante à l'église.

La lutte contre les perturbateurs endocriniens

En tant que présidente de la commission environnement du Conseil régional, j'ai proposé à mes collègues maires de nous engager pour éliminer dans nos communes l'exposition aux substances qui interagissent avec le système hormonal. Avec les maires de Chanteloup, Collégien, Pomponne et Saint-Thibault et la communauté territoriale des professionnels de santé, nous avons signé la charte régionale *Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens* en mairie de Gouvernes le 17 novembre. C'est un engagement citoyen pour la santé. Tout comme celui d'éteindre l'éclairage entre minuit et 6 heures dans les rues de



Gouvernes en est un pour le climat et la biodiversité. Nous l'expérimentons depuis le 9 novembre et les premiers retours des habitants sont positifs.



Mireille Munch

Maire de Ferrières-en-Brie

Le jardin de la Maison de la Nature



La construction de la Maison de la Nature est un projet que j'avais initié lorsque j'étais présidente de la Brie Boisée.

Nous voulions faire la promotion de la nature en y développant des animations autour de l'environnement et de sa protection tout en valorisant notre territoire et notamment la forêt de Ferrières, véritable poumon vert de l'est parisien.

Depuis 2017, la commune de Ferrières a intégré la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire qui a repris la gestion de ce bâtiment et qui, dans la lignée de ce qui avait été entrepris, a mis en place tout un programme d'animations nature.

Cette année, c'est l'extérieur du site qui a été aménagé de sorte à en faire un véritable jardin pédagogique.

Ainsi, depuis le mois de mars, habitants et scolaires peuvent profiter de cet écrin de verdure et bénéficier de conseils d'agents intercommunaux présents pour sensibiliser aux questions du développement durable.

Un très beau projet intercommunal sur le territoire de Ferrières qui mérite d'être salué !

Christine Gibert

Maire de Lesches

Le label Village de caractère



Notre commune a obtenu cette année le label départemental *Village de caractère*. C'est une fierté et un encouragement à poursuivre nos efforts avec les habitants pour valoriser notre village.

Nous avons restauré le lavoir il y a quelques années et venons d'achever la reconstruction du clocher de l'église grâce à un contrat rural triennal conclu avec le Département. Avec Marne et Gondoire, nous avons également transformé en liaison douce la route du hameau de Montigny. Les promeneurs profitent ainsi d'un superbe panorama sur la vallée de la Marne et sur le marais du Refuge, qui est un Espace naturel sensible depuis l'année dernière.

L'année prochaine, nous espérons pouvoir entamer la restauration de la nef de notre église. Nous sommes pour cela en attente de subventions. Et nous menons des études afin d'aménager d'ici 2025 le marais du Refuge pour la promenade, là aussi avec Marne et Gondoire et le Département.

Des centaines de petits villages comme le nôtre en Seine-et-Marne constituent ensemble un patrimoine unique qu'il faut faire vivre.

Pascal Leroy

Maire de Carnetin

Vice président aux PME-PMI, artisanat, et commerce

Le concert rock



L'année 2022 s'achève et comme très souvent c'est l'heure des bilans. Un fait majeur s'impose. Une courte accalmie de l'épidémie de Covid. Ce qui nous a permis de retrouver le plaisir des animations communales et intercommunales.

La plus marquante de l'année étant le concert rock du 10 septembre. Deux groupes qui ont rythmé la soirée et nous ont rappelé quelques bons souvenirs musicaux. L'ambiance était à la fête et les lumières se sont éteintes fort tard...

Au-delà de l'évènement musical, le plus important était ces retrouvailles entre amis et voisins, qui nous ont tant manqué. Car à Carnetin, il se passe toujours quelque chose ! Mais il ne faut jamais oublier que notre commune fait partie de l'agglomération de Marne et Gondoire et un évènement que je qualifierais d'important est venu s'ajouter à notre communauté.

La société foncière

Avec nos voisins de Paris Vallée de la Marne et d'Aménagement 77, une foncière a été créée. Un outil majeur pour redynamiser nos zones d'activité et maintenir le tissu économique avec pour objectif de fixer des emplois pour tous nos habitants. Un bel exemple de coopération.

La commune de Guermantes fut ravie d'accueillir cette année une étape du festival d'Automne Jazz. Une salle comble et un concert superbe. Je n'oublierai pas de remercier l'ensemble du personnel de Marne et Gondoire toujours à l'écoute et nécessaire pour notre petite commune.

Denis Marchand
Maire de Guermantes



Raynald Philippart

Jean-Michel Barat

Maire de Jablines

L'aide de Marne et Gondoire

Je voudrais simplement relater la solidarité de Marne et Gondoire envers toutes les communes même les plus petites. Je me suis retrouvé cet été sans secrétariat, ma mairie n'ayant qu'une seule secrétaire et celle-ci étant souffrante en rentrant de son mois de vacances. J'étais seul face à toutes les difficultés administratives, en particulier les payes à établir pour le personnel de cantine et les demandes d'État civil et d'urbanisme des habitants. De plus, je dois préciser que suite à un acte de malveillance, je n'avais plus ni ordinateur, ni système informatique. Alors, très rapidement les services de l'agglomération m'ont apporté leur aide. Je veux ici remercier très sincèrement toutes les personnes de Marne et Gondoire qui se sont investies car une mairie sans personne depuis cinq mois sauf le maire et son téléphone, ce n'est pas évident ! Mais ensemble, nous arrivons à maintenir le service public pour nos habitants et c'est là le principal.

Conseil communautaire du 12 décembre

Assainissement

La mise aux normes des réseaux d'assainissement fait l'objet d'un programme pluriannuel d'investissement. Depuis 2006, la communauté d'agglomération a investi 53 millions d'euros (hors taxes) pour remplacer les canalisations vétustes et déployer des réseaux distincts pour les eaux de pluies et les eaux usées. Cette mise en séparatif réduit les débordements lors des fortes pluies et le rejet d'eaux usées dans la nature lors de ces mêmes épisodes. Elle diminue également la part d'eaux claires (eaux de pluie) arrivant à la station d'épuration et donc traitées inutilement.

Le nouveau programme pluriannuel 2023 – 2032 porte l'investissement annuel à 4,8 millions d'euros. Les travaux qui y sont hiérarchisés consistent principalement à poursuivre la mise en séparatif des réseaux, en particulier dans plusieurs centres anciens où les réseaux unitaires sont encore majoritaires. S'y ajoute un programme d'investissement spécifique pour les eaux de pluie urbaines, doté de 800 000 euros par an pour traiter les insuffisances de certains ouvrages en centre-ville.

Afin de financer ces travaux, la part de la surtaxe d'assainissement dévolue à l'intercommunalité est portée à 1 euro du mètre cube à partir du 1^{er} janvier 2023, contre 0,73 euros jusqu'à présent. Sur la base d'une consommation annuelle de 90 m³, cette évolution engendre une augmentation de la facture d'eau moyenne de 26 euros TTC par



an et par logement. Cette hausse permettra de réaliser en 15 ans l'ensemble des travaux identifiés à ce jour, contre plus de 20 ans si l'ancien montant était conservé.

Ce plan d'investissement vise «à nous adapter aux événements climatiques violents, à réduire les risques et nuisances pour les habitants, à résorber la pollution des milieux naturels et à respecter nos obligations réglementaires» a souligné en séance Laurent Delpech, vice-président à l'assainissement et maire de Dampmart.

Hébergement temporaire

La ville de Lagny fait installer sous maîtrise d'œuvre de Marne et Gondoire 4 hébergements temporaires au pôle solidaire, ouvert fin 2019 pour accueillir les associations d'aide aux plus démunis. Le montage de ces habitats modulaires, prévus dès la conception du pôle solidaire, est en cours d'achèvement. Ces espaces cloisonnés de 26 mètres carrés chacun constituent une solution provisoire pour des familles confrontées au mal logement ou à l'absence de logement. Les premiers occupants seront des familles ukrainiennes.

Adhésion au CEREMA

La communauté d'agglomération va adhérer au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Cet établissement public qui associe représentants des ministères, scientifiques et élus locaux, accompagne les collectivités dans la transition écologique.

GONDOIRE QUIZ

De quelle commune s'agit-il ?

- 1) Proust en donna le nom à un de ses personnages de roman.
- 2) Le canal y passe dans un tunnel de 300 mètres sous la colline.
- 3) Jusqu'au 12^e siècle, ce village ne faisait qu'un avec son voisin.
- 4) Son nom vient d'une plante des marais
- 5) Un de ses parcs a le même nom mais en deux mots.
- 6) Le photographe Henri Cartier-Bresson y naquit.
- 7) Son château est aujourd'hui au service de l'ordre public.
- 8) Sa plage de sable fin bâtit pavillon bleu.
- 9) Sa mairie est une ancienne abbaye.
- 10) Son église du 10^e siècle a été classée monument historique en 1921.

OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32



Jablines
Lesches
Carnetin
Chalifert
Pomponne Thorigny Dampmart
Saint-Thibault ? Montévrain
Lagny Chanteloup
Bussy-St-Martin Gouvernes
Guermantes Conches
Collégien Bussy-St-Georges
Pontcarré Ferrières Jossigny

Envoyez vos réponses à hebdo@marneetgondoire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32

3 bonnes réponses : aspirant
6 bonnes réponses : connaisseur
9 bonnes réponses : expert
10 bonnes réponses : sommité

Réponse
du dernier
numéro :

Yves Bouquet - 12 déc. 22:47

Nous sommes à Lagny-sur-Marne, lors de la parade de Noël.

Bonne réponse, Yves ! Cet événement avait lieu le 3 décembre. La parade de Noël réunit chaque année des milliers de personnes et se termine par un feu d'artifice. Le père Noël lui-même fait le déplacement.

Félicitations également à Jean Claude Dorier, Elisabete Alves et Laurene Dorier.



Parade de Noël à Bussy-Saint-Georges le 16 décembre



Un beau sapin, roi de Montévrain

«Au regard des crises successives que nous vivons depuis plus de deux ans et du contexte particulièrement compliqué que nous traversons actuellement, tant à l'échelle nationale qu'internationale, j'ai tenu à ce que la ville fasse quelque chose de particulier et de grandiose pour les fêtes. Je voulais que nous puissions participer à la magie de Noël ! Et je crois que c'est ce que nous avons fait avec la mise en place de 15 jours festifs avec animations, parades, jeux-concours, marché de Noël, chorale dans les rues, illuminations et tant d'autres choses... Bonnes fêtes à tous !»

Christian Robache, maire de Montévrain

Une volonté qui reflète celle de bien des communes cette année. Oui, bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures en Marne et Gondoire !

Square enchanté à Lagny

